

Lemaire Immobilier
36, rue de la Paix
02300 CHAUNY

Tél : 09.83.31.48.28

syndic@lemaire-immo.fr
gestion@lemaire-immo.fr



Lemaire Immobilier

Transaction - Location - Gestion - Syndic

<https://www.lemaire-immo.fr>

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Réception sur rendez-vous

transaction@lemaire-immo.fr

BAREME HONORIAIRES

Barème valable à compter du 1^{er} juillet 2023

REMUNERATION

Lorsque l'opération aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible.

Elle sera d'un montant maximum fixé conformément au barème ci-après et sera **à la charge du VENDEUR**. (Taux de TVA : 20%)

VENTE HABITATIONS

Rémunération forfaitaire :

Forfait 0 € à 50 000 € = 3 000 € TTC

Forfait 50 001€ à 100 000€ = 6 % TTC

Forfait au-delà de 100 001€ = 5 % TTC

LOCATION

Les frais d'agence seront plafonnés à 1 mois de loyer charges comprises, répartis pour moitié entre bailleur et locataire.

Forfait Garage : 100 € pour les prestations de visite, constitution du dossier, rédaction du bail et réalisation des états des lieux.

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Jusqu'à 8€ TTC/m ² de SH	Jusqu'à 8€ TTC/m ² de SH
Etat des lieux	Jusqu'à 3€ TTC/m ² de SH	Jusqu'à 3€ TTC/m ² de SH

Lemaire Immobilier – 36, rue de la Paix – 02300 CHAUNY

SASU au Capital de 5.000 € - RCS 819 174 780 Saint-Quentin – TVA Intracommunautaire : FR 58 819174780

Carte Professionnel : N° CPI 0201 2019 000 042 490 délivrée par CCI Aisne

Garantie Financière : Transaction : 120.000 € - Gestion : 120.000 € - Syndic : 600.000 €
auprès de SOCAF – 26 Avenue de Suffren, 75015 Paris

Lemaire Immobilier
36, rue de la Paix
02300 CHAUNY

Tél : 09.83.31.48.28

syndic@lemaire-immo.fr
gestion@lemaire-immo.fr



Lemaire Immobilier

Transaction - Location - Gestion - Syndic

<https://www.lemaire-immo.fr>

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Réception sur rendez-vous

transaction@lemaire-immo.fr

BAREME DE GESTION LOCATIVE A DEUX NIVEAUX AU CHOIX

PRESTATIONS	Service Initial	Service Complet	Barème au 01/07/2023 Révisable annuellement
En pourcentage hors taxes de l'encaissement ➡ Taux de TVA en vigueur au 01/07/2023	6 %	10 %	
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓	
Moyen de promotion du bien : vitrine, mailing, farming de proximité, publicité internet	✓	✓	
Mise en place des forfaits d'entretiens (chaudière, fosse septique, ramonage...)	✓	✓	
Emission des avis d'échéance et quittances	✓	✓	
Encaissement des loyers et charges	✓	✓	
Gestion des allocations logements avec versement direct	✓	✓	
Révision des loyers	✓	✓	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire)	✓	✓	
Restitution du dépôt de garantie conservé au Cabinet	✓	✓	
Comptabilité propriétaire	✓	✓	
Edition mensuelle des comptes (en conformité avec l'article 66 du Décret du 20/07/72)	✓	✓	
Demande et suivi annuel de l'attestation d'assurance, du certificat d'entretien de la chaudière, du ramonage de la cheminée, du vidage de la fosse septique	✓	✓	
Recherche d'assurance pour le compte du propriétaire au profit du locataire (Loi Alur)		✓	48,00€ TTC
Quittancement de l'assurance locative au profit du locataire souscrite par le propriétaire (Loi Alur)		✓	24,00€ TTC
Régularisation annuelle des provisions pour charges		✓	36,00€ TTC par lot
Visite conseil avec compte rendu personnalisé		✓	132,00€ TTC
Déclaration de départ du locataire auprès des Services Fiscaux		✓	11,00€ TTC
Gestion technique des travaux, réparation urgentes et inférieure à 149,99€ TTC		✓	33,00€ TTC
Gestion technique des travaux, réparation urgente à partir de 150 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord du propriétaire, ordre d'intervention, paiement de la facture		✓	8 % HT sur le HT
Gestion des diagnostics (Hors coût d'intervention de l'expert)		✓	33,00€ TTC
Visite du logement selon demande du propriétaire		✓	132,00€ TTC
Demande de dégrèvement d'impôt foncier lorsque les conditions sont réunies		✓	48,00€ TTC
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux		✓	165,00€ TTC
Mise en place et souscription d'une Assurance GLI		✓	3 % ttc loyer et charges

✓ Services assurés par le cabinet

Lemaire Immobilier – 36, rue de la Paix – 02300 CHAUNY

SASU au Capital de 5.000 € - RCS 819 174 780 Saint-Quentin – TVA Intracommunautaire : FR 58 819174780

Carte Professionnel : N° CPI 0201 2019 000 042 490 délivrée par CCI Aisne

Garantie Financière : Transaction : 120.000 € - Gestion : 120.000 € - Syndic : 600.000 €
auprès de SOCAF – 26 Avenue de Suffren, 75015 Paris

Lemaire Immobilier
36, rue de la Paix
02300 CHAUNY

Tél : 09.83.31.48.28

syndic@lemaire-immo.fr
gestion@lemaire-immo.fr



Lemaire Immobilier

Transaction - Location - Gestion - Syndic

<https://www.lemaire-immo.fr>

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Réception sur rendez-vous

transaction@lemaire-immo.fr

SERVICES SUPPLEMENTAIRES HORS BAREME

Mise en place et suivi de toutes les procédures judiciaires hors garantie des loyers (hors frais huissier et avocat)	300,00€ TTC
Refus du propriétaire de poursuivre son locataire défaillant hors garantie des loyers	Facturation appliquée à hauteur des honoraires de gestion
Suivi du permis de louer dépôt du dossier à la mairie, visite du bien avec la société « PAGE 9 », suivi des travaux	300,00€ TTC
Avenant au contrat de location à la charge du demandeur	150,00€ TTC